LA CONFESSION DE BOULLAN

Jean-Antoine Boullan, né le 18 février 1824 à Saint-Porcaire, mourut le 4 janvier 1893 à Lyon[1]. *Ce prêtre, « Jean-Baptiste redescendu sur terre », se disait l'héritier de l'hérétique Vintras, « réincarnation du Prophète Élie », « Grand Pontife de l'Église du Carmel ». Boullan, comme Vintras, se prétendait missionné « glaive de Dieu » contre l'Église romaine qu'il voulait « exorciser »*[2]. *Objet de poursuites dès 1861-1864, il fut incarcéré à Rome aux prisons du Saint-Office au début de 1869. Les Piémontais devaient le libérer. Boullan emporta de sa prison un cahier de papier rose de quatorze feuillets, soit vingt-huit pages, contenant sa « confession ». Dans ce document, il prépare des aveux et successivement il accuse les prêtres romains qu'il nomme* les cornus du sacerdoce.

M. Louis Massignon, professeur au Collège de France, nous apprend dans La Salette *(« Témoignages », Bloud et Gay, 1946) pp. 94-96, que ce fut seulement en 1893 après la mort de Boullan que Huysmans découvrit cette pièce satanique dans les papiers*

1. M. le Docteur Vinchon nous communique la note suivante :

« Trois brochures sont en ma possession dont l'auteur est Joanny Bricaud, curieux personnage portant le titre de patriarche de l'Église gnostique universelle. Il se proposait avec Jules Doinel, connu sous le nom de Valcubin, évêque de Montségur (Ariège), de renouveler l'hérésie albigeoise. Voici ces trois brochures : *a) Huysmans et le Satanisme*, Paris, Chacornac, 1913, 500 ex. ; *b) Huysmans occultiste et magicien, avec une note sur les Hosties magiques qui servirent à Huysmans pour combattre les envoûtements*, Paris, Chacornac, 1913, 800 ex. ; *c) L'abbé Boullan*, Paris, Chacornac, 1927.

Les documents de ces brochures constituent des étapes de la vie de Boullan. Ils ont été recueillis par un homme qui a rencontré Boullan et connu son entourage. Elles insistent peu sur les poursuites des tribunaux ecclésiastiques en 1869. Voici ces quatre étapes : 1° *L'œuvre de la réparation des âmes.* Communauté dirigée par Adèle Chevalier, miraculée de la Salette après 1854 qui sombra dans l'érotisme et la scatologie, aggravés d'escroquerie. Boullan et l'ex-religieuse Chevalier ont été poursuivis non seulement à Rome, mais encore par les tribunaux français ; — 2° *Les annales de la sainteté au XIX^e siècle*, revue qui relatait des miracles obtenus par des moyens empruntés à l'occultisme ce qui provoqua l'interdiction de Boullan et son exclusion de l'Église en juillet 1875 ; — 3° *L'essai de réforme de l'œuvre de la Miséricorde de Vintras* qui lui valurent l'exclusion de cette secte en 1877 ; — 4° la mise au point d'une *doctrine personnelle*, dans laquelle un érotisme collectif à la Raspoutine, qui ne serait qu'une pratique du « mariage mystique » pour ses partisans, tient une place importante. Pendant cette 4e période, Boullan s'isole des autres groupes d'occultismes et entre en conflit avec eux jusqu'à sa mort, le 4 janvier 1893, « en saint et en martyr » d'après Mme Thibault (Mme Bavoil de *Là-Bas*). En réalité, il laissait une réputation moins édifiante. Huysmans qui jugeait avec un esprit critique médiocre les faits occultes, finit, après avoir considéré Boullan comme un apôtre, par admettre le caractère suspect de son œuvre après avoir lu ses confessions. »

2. Cf. sur Boullan et Vintras l'ouvrage paru en 1927 dans les Documents Bleus de la N. R. F. : *Les Aventuriers du Mystère* par Frédéric BOUTET, pp. 94 à 112 ; ainsi que : *Vintras hérésiarque et prophète* par Maurice GARÇON, Paris, Nourry, 1928.